



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**INVITATION PRESSE
BRIEF PRESSE TELEPHONIQUE - SOUS EMBARGO**

Paris, le 27/03/2024

LANCEMENT DE LA « CONFERENCE DES SOLUTIONS DE LA RESTAURATION COLLECTIVE »

Si la restauration collective progresse dans la mise en œuvre des objectifs de la loi EGalim, la part de produits durables et de qualité qu'elle propose reste encore insuffisante. L'objectif de la « Conférence des solutions de la restauration collective » est donc de réunir l'ensemble des acteurs du secteur de la restauration collective que ce soit ceux de la production agricole, de la transformation, de la distribution, de la restauration en gestion directe, ou encore les syndicats de la restauration collective privée afin de les mobiliser, d'encourager le partage des bonnes pratiques et de définir des solutions.

Elle se tiendra au ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire en présence de **Marc FESNEAU**, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et **Agnès PANNIER-RUNACHER**, ministre déléguée auprès du Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (*Une note aux rédactions détaillant l'ensemble du programme ouvert à la presse sera diffusée ultérieurement*).

À l'occasion du lancement de la Conférence des solutions de la restauration collective, un brief presse téléphonique est organisé ce **jeudi 28 mars 2024 à 17h.**

LEVÉE DE L'EMBARGO – LUNDI 1^{ER} AVRIL 18H

Ce brief se tiendra en présence de :

- **Quentin MATHIEU**, Conseiller alimentation auprès du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Merci de vous accréditer **jusqu'à 12h00 le jeudi 28 mars 2024** à l'adresse suivante :
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Contacts presse

Service presse de Marc Fesneau

Tél : 01 49 55 59 74

Mél : cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service presse d'Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Tél : 01 49 55 43 48

Mél : secretariat.cann@agriculture.gouv.fr